

Géopolitique du Moyen-Orient

Responsables :

Jean-Paul Chagnollaud, professeur émérite des Universités, président de l'iReMMO et directeur de la revue *Confluences Méditerranée*.

Auteur de nombreux ouvrages et articles sur les relations internationales, la Méditerranée et le Moyen-Orient, dont notamment, *Les frontières au Moyen-Orient*, (co-écrit avec Sid-Ahmed Souiah, L'Harmattan, 2004) ; *Quelques idées simples sur l'Orient compliqué*, (Ellipses, 2008) ; *l'Atlas des Palestiniens : un peuple en quête d'un Etat*, (co-écrit avec Pierre Blanc et Sid-Ahmed Souiah, Autrement, 2014) ; *Violence et politique au Moyen-Orient* (avec Pierre Blanc, Presse de Sciences Po, 2014) ; *L'invention tragique du Moyen-Orient* (avec Pierre Blanc, Autrement 2017) ; *Israël / Palestine, la défaite du vainqueur* (Actes Sud, 2017).

Agnès Levallois, consultante, spécialiste du Moyen-Orient.

Agnès Levallois a occupé les fonctions d'analyste Proche-Orient au Secrétariat général de la défense nationale puis responsable du bureau monde arabe et persan à la Délégation aux affaires stratégiques au ministère de la défense.

Elle a également été journaliste à Nord Sud Export, groupe Le Monde, collaboratrice au Monde de l'économie avant d'être directrice de l'information et des programmes de RMC MO –filiale arabophone de RFI- puis directrice adjointe de la rédaction de France 24 en charge des contenus en langue arabe.

Présentation :

L'idée de ce séminaire est de donner les éléments de base à une compréhension des principaux enjeux de cette région. Même si les problèmes y sont d'une grande complexité, on peut essayer de retrouver de manière relativement simple quelques-unes des grandes questions fondamentales qui constituent la trame des contradictions et des conflits qui y sont à l'œuvre. On pourrait presque les ramener à une idée majeure déclinée sur plusieurs plans, celle d'une quête aujourd'hui encore inachevée : des peuples en quête d'un Etat; des Etats en quête d'une nation ; des peuples en quête de démocratie ; des jeunes en quête d'avenir et d'identité ; des acteurs étrangers en quête d'ingérence...

Déroulement :

➤ **Séance 1 : Frontières et émergence du Moyen-Orient** – 9 mars 2018

Le tracé des frontières des Etats du Moyen-Orient date pour l'essentiel du lendemain de la Première Guerre mondiale. Cette séance sera consacrée à l'histoire de ces formations étatiques, cartes et documents à l'appui.

➤ **Séance 2 : Nation et communautés** – 16 mars 2018

Il ne suffit pas que soient tracées des frontières pour que naisse un Etat-nation. Surtout dans une région où les marqueurs identitaires religieux et ethniques sont si forts. Il s'agit donc d'étudier les contradictions entre nation et communautés.

➤ **Séance 3 : Autoritarisme et démocratie** – 23 mars 2018

Le Moyen-Orient n'a connu que des régimes autoritaires à l'exception d'Israël et du Liban. Cette séance en fera l'étude à partir d'une typologie des régimes politiques de la région et de leurs capacités de résilience.

➤ **Séance 4 : Peuple sans Etat (les palestiniens)** – 30 mars 2018

Les années 1920 ont vu la création d'Etats tandis que des peuples qui en voulaient un n'en ont pas eu. Presque un siècle plus tard, c'est toujours le cas des Palestiniens. Il s'agit ici d'étudier les grandes étapes de cette longue marche toujours inachevée vers la création d'un État palestinien.

➤ **Séance 5 : Peuple sans Etat (les Kurdes)** – 6 avril 2018

C'est aussi le cas des Kurdes qui ont été écartelés en plusieurs Etats (Turquie, Iran, Syrie, Irak) où ils ont subi de multiples formes de marginalisation et d'oppression. En 2014, à la suite des bouleversements que la région a connus, il est probable de voir la région kurde d'Irak déjà très autonome accéder au statut d'Etat indépendant.

➤ **Séance 6 : Bilan et devenir des révoltes** – 13 avril 2018

En dehors de la Tunisie, les révoltes arabes ont, à ce jour, profondément déçu ceux qui en espéraient des changements démocratiques et déstabilisé les pays où elles se sont déroulées. Il est beaucoup trop tôt pour en faire un bilan, mais on peut au moins réfléchir à la situation qui prévaut dans des pays comme la Syrie ou l'Egypte.

Vacances scolaires : pas de séances les 20 et 27 avril.

➤ **Séance 7 : Poids des ingérences** – 4 mai 2018

Le Moyen-Orient a toujours souffert de multiples formes d'ingérences extérieures à commencer par celle des puissances impériales dans les années 1920. Cette séance tentera d'analyser leur nature et leur implication. Notamment au regard du droit international qui fut, presque à chaque fois, bafoué ou instrumentalisé.

➤ **Séance 8 : Islam et politique** – 18 mai 2018

Au cœur de toutes les configurations politiques actuelles, l'islam politique constitue une question majeure pour la compréhension des processus en cours. Cette séance en fera la généalogie et s'efforcera de proposer une typologie à partir de quelques mouvements islamistes importants comme les Frères musulmans en Egypte, le Hamas en Palestine ou le Hezbollah au Liban.

Week-end de l'Ascension: pas de séance le 11 mai.

➤ **Séance 9 : Thème ouvert** – 25 mai 2018

Le thème de cette séance sera décidé par les participants pour revenir sur telle ou telle question afin de l'approfondir ou, au contraire, ouvrir sur une autre thématique.

➤ **Séance 10 : Synthèse et débat entre les participants à la formation** - 1^{er} juin 2018

Dates et horaires :

Tous les vendredis de 18h30 à 20h30 du 9 mars au 1^{er} juin 2018.

Tarifs et Modalités d'inscription

L'inscription se fait auprès de l'iReMMO, dans la limite des places disponibles :

Sur place : au 7, rue des Carmes, à Paris (75005) - (Métro Maubert - Mutualité)

Par mail : formation-continue@iremмо.org

Par courrier : iReMMO, Formation Continue, 7 rue des Carmes, 75005 Paris

Les formations de l'iReMMO donnent lieu à la remise d'une attestation de formation professionnelle, sous la forme d'un certificat de spécialisation et peuvent être prises en compte dans le plan de formation de votre institution ou organisme de rattachement.

Un tarif réduit est proposé à toute personne s'inscrivant à titre individuel et à ses frais.

Un tarif préférentiel existe également pour les étudiants et demandeurs d'emploi.

Frais d'inscription pour chaque séminaire

Par Séminaire

Tarif avec prise en charge : 600 €

Tarif réduit pour les particuliers : 300 €

Tarif spécial abonné-e-s, étudiant-e-s et
demandeur-se-s d'emploi : 200 €

L'iReMMO propose un règlement en plusieurs fois par chèques, dans ce cas, un premier versement est nécessaire à la validation de l'inscription, le solde pouvant être encaissé au cours de la formation. Dans tous les cas, l'inscription ne sera considérée comme validée qu'après le règlement des frais de formation.

Pour plus d'informations, contactez

formation-continue@iremмо.org

01 42 01 31 43

Formulaire d'inscription – séminaire géopolitique

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Fonction Organisme :

Adresse :

.....

Code Postal..... Ville.....

Mail : Téléphone :

Tarif appliqué :

Normal

Réduit : particulier

Spécial : étudiant et demandeurs d'emploi

Abonnés de l'iReMMO

Coût de l'inscription :

Règlement en 3 fois (chèques) Règlement en 1 fois (chèque ou espèces)

Fait à

Signature du participant

Signature du représentant de
l'iReMMO et cachet

Le

Formulaire à renvoyer à iReMMO, Formation Continue, 7, rue des Carmes, 75005 Paris

Si la Formation est prise en charge par votre employeur ou un organisme, veuillez indiquer les coordonnées de la personne qui signera votre convention de formation

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 50938 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

CONDITIONS DE RÉTRACTATION ET D'ANNULATION

Les participants disposent d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de signature du présent document, durant lequel aucun frais ne leur sera facturé. Toute rétractation devra être confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception (cachet de La Poste faisant foi). A l'expiration de ce délai, les frais de participation resteront dus en totalité, toutefois les participants pourront se faire remplacer par la personne de leur choix pour l'intégralité du module.

En cas d'annulation des cycles de formation du fait de l'iReMMO, l'Institut procédera au remboursement de l'intégralité des sommes engagées par l'intéressé(e).

Formulaire de prise en charge

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Fonction Organisme :

Adresse :

.....

Code Postal Ville

Mail : Téléphone :

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 50938 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

CONDITIONS DE RÉTRACTATION ET D'ANNULATION

Les participants disposent d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de signature du présent document, durant lequel aucun frais ne leur sera facturé. Toute rétractation devra être confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception (cachet de La Poste faisant foi). A l'expiration de ce délai, les frais de participation resteront dus en totalité, toutefois les participants pourront se faire remplacer par la personne de leur choix pour l'intégralité du module.

En cas d'annulation des cycles de formation du fait de l'iReMMO, l'Institut procèdera au remboursement de l'intégralité des sommes engagées par l'intéressé(e).